

Les allocations critiquées

LUXEMBOURG - Les premiers avis sur le projet de réforme des allocations familiales ont été publiés jeudi par la Cham-

bre de commerce et la Chambre des salariés. Et ils ne sont pas tendres avec le texte de la ministre de la Famille, Co-

rinne Cahen (DP). Pour la Chambre de commerce, avant de réformer, il faudrait «analyser la mosaïque des aides sociales pour aboutir à un système "un besoin = une aide"». Elle aimerait aussi voir plus de sélectivité introduite dans les transferts sociaux.

La Chambre des salariés, elle, craint que le gouvernement ne fasse «des économies au détriment des familles» et pointe des baisses de revenus pour les ménages avec deux enfants et plus, qui s'ajoutent aux pertes de pouvoir d'achat liées notamment à l'impôt de 0,5 % pour les crèches. Elle voudrait que le montant unique par enfant soit plus élevé.



Le montant unique de l'allocation sera de 265 euros par enfant.